

# Louissette Duchesneau-McLachlan

Louissette Duchesneau-McLachlan est devenue, en 1986, la première Franco-Ontarienne à accéder au poste de juge à la Division provinciale de la Cour de justice de l'Ontario, et la première femme à être nommée juge dans le nord-est de la province.

Née le 13 décembre 1946 à Montréal, Louissette Duchesneau-McLachlan est la première femme francophone à être nommée juge à la Division provinciale de la Cour de justice de l'Ontario.

Après des études secondaires à Timmins et à North Bay, Louissette Duchesneau-McLachlan obtient en 1967 un baccalauréat ès arts du Collège Bruyère, affilié à l'Université d'Ottawa. Quatre ans plus tard, la même université lui décerne un baccalauréat en droit. Après avoir complété sa cléricature chez George Campbell Miller à Toronto, elle est admise au Barreau de l'Ontario en 1973.

Elle choisit alors de pratiquer le droit à North Bay et s'oriente vers une carrière en arbitrage. Arbitre de 1975 à 1986 pour régler des différends en matière de relations syndicales, elle est également médiatrice et arbitre pour la Commission des relations de travail en éducation de 1976 à 1981. De 1979 à 1986, Louissette Duchesneau-McLachlan est juge adjointe à la Cour provinciale à la section civile. Elle œuvre également au tribunal pour l'éducation des enfants exceptionnels de l'Ontario, pour les divisions française et anglaise. Elle assume pendant une année un poste d'arbitre au sein de la Commission des relations de travail de l'Ontario. Pendant dix ans, elle agit en tant qu'adjudicatrice en vertu du Code fédéral du travail.

En 1986, elle devient la première Franco-Ontarienne à accéder au poste de juge à la Division provinciale de la Cour de justice de l'Ontario, et la première femme à être nommée juge dans le nord est de la province. Depuis sa nomination à la Cour de famille du district de Nipissing, elle a centralisé et augmenté les services de cette cour à North Bay. Elle a également obtenu du personnel bilingue pour mieux desservir la population francophone de la région. De plus, elle a élargi son mandat afin de s'occuper des contrevenantes et des contrevenants de 12 à 15 ans en assumant volontairement la responsabilité additionnelle des jeunes de 16 et 17 ans.

En plus d'être membre active de plusieurs associations professionnelles, Louissette Duchesneau-McLachlan s'engage, au fil des années, comme bénévole dans des associations francophones locales à vocation économique, culturelle et scolaire. Elle est également membre du comité



Source : Cour de justice de l'Ontario.

de direction de la Monnaie royale canadienne et du conseil d'administration du Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie de North Bay, ainsi que présidente de la Physically Handicapped Adults Rehabilitation Association de 1978 à 1986.

Elle agit à titre de trésorière de l'Association des juges en droit de la famille de l'Ontario. Mme le juge Duscheneau-McLachan préside également les comités portant sur les conditions de service et sur la réforme du droit.

En 2006, elle continue d'occuper le poste de juge de la Cour de justice de l'Ontario, de la région du Nord-Est, au Palais de justice de North Bay.